



Bulletin du Réseau de veille intégrée sur les politiques publiques

Les politiques publiques les cibles de veille

Comme vous pourrez le constater à sa lecture, l'article de fond de votre bulletin *Prospective* revêt une forme différente de celle des autres numéros. Il s'agit, en fait, d'une reprise de l'exercice effectué en 2003 et qui consistait à analyser la production du Réseau de veille pour une période donnée. Cette fois-ci, la période couverte s'étend du début de juin 2003 à la fin de février 2005. Comme la fois précédente, cet exercice a été fait pour chacune des six cibles du Réseau. Il est utile de les rappeler brièvement :

- l'État et la mondialisation;
- la cohésion sociale;
- la dynamique continentale;
- la dynamique des territoires;
- la gestion des risques;
- la gouverne.

Les travaux ont été réalisés par six équipes formées des veilleuses-coordonnatrices et veilleurs-coordonnateurs de certains des ministères et organismes membres. Chaque équipe a d'abord rempli, pour l'une des cibles,

une grille d'analyse commune, de façon à produire les six textes qui composent le présent article. Afin d'harmoniser la présentation, il a été convenu d'axer les textes sur les deux regroupements suivants : les tendances lourdes et les tendances émergentes, ainsi que les occasions à saisir et les menaces. Certaines équipes ont choisi d'ajouter une section « Autres constats » ou une courte conclusion. Chaque texte se termine par quelques statistiques portant sur son domaine propre.

Cet exercice a de nouveau permis de faire des recoupements et de déceler certains phénomènes qui, par ailleurs, auraient pu passer inaperçus à la seule lecture quotidienne des documents déposés dans le Réseau. On constate également que de nombreux documents traitent de sujets directement liés aux préoccupations du gouvernement actuel, notamment en ce qui concerne toute la question du vieillissement de la population.

Ugo-Mercier Gouin
Éditeur-coordonnateur du RVIPP

L'ÉTAT ET LA MONDIALISATION

L'analyse des documents de veille liés à la cible « L'État et la mondialisation » a été produite par MM. Richard Leclerc, du ministère des Relations internationales, et Ugo-Mercier Gouin, du ministère du Conseil exécutif.

La présente cible porte sur les effets, avérés ou appréhendés, de la mondialisation sur le rôle et les fonctions de l'État. L'angle général d'observation est celui de la souveraineté ou de l'interdépendance de l'État en matière de développement et de gestion des politiques publiques.

Les tendances lourdes et les tendances émergentes

Deux tendances lourdes ressortent ici. La première concerne l'hégémonie étatsunienne, appuyée par un effort de militarisation marquée, qui subsiste depuis la Seconde Guerre mondiale. Depuis le 11 septembre 2001, ce phénomène a pris de l'ampleur en raison d'un besoin accru de sécurité. Bien que l'Asie préoccupe les États-Unis, c'est davantage du côté des pays arabes que se porte leur attention.

(suite à la page 2)

(suite de la page 1)

La deuxième tendance touche la mondialisation qui constitue avant tout un phénomène de rationalisation et d'uniformisation planétaire à des fins purement économiques. Devant ce fait, plusieurs groupes issus de la société civile se mobilisent pour rejeter les aspects antisociaux de la mondialisation. Les rassemblements altermondialistes sont les principaux forums internationaux où sont discutées les stratégies destinées à combattre le néolibéralisme lié à la mondialisation, notamment par l'action politique mais aussi par l'éducation, élément déterminant pour assurer le développement social.

Par ailleurs, trois tendances émergentes méritent d'être mentionnées. En premier lieu, la mondialisation de l'économie semble engendrer un nouvel intérêt pour un développement économique et social plus respectueux de l'environnement et des ressources naturelles. Le concept de développement durable, souvent confondu avec la simple protection de l'environnement, évolue progressivement vers une notion plus holistique, axée autant sur les aspects sociaux et économiques qu'environnementaux. Les initiatives gouvernementales visant à favoriser un meilleur équilibre entre le développement économique et le respect des personnes, des États et de la planète ressortent de plus en plus.

La deuxième tendance émergente concerne la délocalisation des entreprises vers des pays où les coûts de production sont réduits. Elle a un impact sur le marché immobilier puisque des locaux administratifs et commerciaux sont ainsi libérés. Les États-Unis et l'Europe sont des pays exportateurs de travail, principalement vers l'Inde. Aux États-Unis, tout comme dans l'Union européenne, on étudie la possibilité de contrer cette tendance, notamment par l'adoption de lois interdisant les délocalisations d'emplois de la part des entreprises ayant des contrats avec l'administration publique. Toutefois, on observe que certaines économies développées réussissent à attirer des entreprises en voie de délocalisation en leur offrant une certaine sécurité sur le plan des services.

Finalement, comme troisième tendance émergente, on observe que de marginale qu'elle était, l'exclusion du dossier de la culture des règles régissant le commerce international tend à faire de nouveaux adeptes. De récentes décisions sont d'ailleurs venues confirmer cette tendance. Comme cette dernière est contraire à l'ouverture des marchés, il reste à savoir si elle pourra se transformer en tendance lourde.

Les occasions à saisir et les menaces

Le développement durable ainsi que le développement social, la consommation responsable, la sécurité humaine et les droits humains constituent des approches susceptibles de contrebalancer les effets parfois néfastes de la mondialisation.

Face à toute la question des changements climatiques, il est évident que le développement durable est la seule solution nous permettant d'éviter la catastrophe planétaire appréhendée. Plus localement, les nouvelles technologies et les nouveaux créneaux de production liés au développement durable sont une occasion qu'il nous faut saisir pour accéder à de nouveaux marchés.

Les notions de développement social, de consommation responsable, de sécurité humaine et de droits humains touchent une corde de plus en plus sensible chez nombre de citoyens. En ce sens, les sociétés qui sauront s'adapter à cette nouvelle donne bénéficieront d'une crédibilité accrue sur la scène internationale.

On peut supposer qu'elles pourront ainsi attirer de nouveaux immigrants, un effet intéressant dans le contexte du vieillissement de la population.

En ce qui concerne les menaces, trois situations sont à retenir. D'abord, l'attitude générale des États-Unis, qui constitue une menace sérieuse pour la planète dans son ensemble, mais aussi pour la société québécoise. Les problèmes qui en découlent sont nombreux : la remise en question de certaines libertés, la lourdeur notée aux frontières, liée aux besoins de sécurité, le protectionnisme, la militarisation de la planète et de l'espace, les changements climatiques, etc.

La deuxième menace concerne la délocalisation des activités industrielles et des services, la principale crainte des travailleurs des grands pays occidentaux. Elle touche non seulement la main-d'œuvre faiblement qualifiée, mais également les emplois hautement spécialisés. Il existe des façons de la ralentir, notamment par l'accroissement de la productivité, mais il faut surtout se donner les moyens de prévenir ces situations entraînant des transferts d'emplois en apportant les ajustements nécessaires à notre économie.

Les pays d'Asie accapareront, avec la Chine émergente, une part importante de l'économie mondiale. Bien qu'il existe des occasions intéressantes à ce titre, des menaces sérieuses se profilent à l'horizon. Certains secteurs de notre économie ne possèdent pas la marge de manœuvre nécessaire pour faire face à cette concurrence, l'industrie du textile en étant un bon exemple. La forte rivalité qu'imposent ces marchés, ajoutée à la distance importante qui sépare le Québec de cette vaste région, réduit nos chances de succès. Le Forum de coopération économique de la zone Asie-Pacifique (APEC) devra ici être mis à contribution.

Conclusion

L'État et la mondialisation constituent une cible de veille majeure qui permet d'entrevoir ce qui est susceptible d'influer sur plusieurs aspects de la société québécoise.

Statistiques

- La présente cible a été traitée dans 35 clips, 33 fiches et 5 dossiers, pour un total de 73 documents, lesquels ont suscité 8 rétroactions.
- Les documents ont été produits par 12 ministères et organismes : MRI et Délégation générale du Québec à Londres (38), MCE (7), MTQ (7), MCC (6), MICC (3), MSP (3), Revenu Québec (3), MF (2), MAPAQ (1), MDDEP (1), MESL (1) et Secrétariat à la condition féminine (1).

LA COHÉSION SOCIALE

L'analyse des documents de veille liés à la cible « La cohésion sociale » a été produite par M^{mes} Suzanne Lamy, du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, et Patricia Robert, du Curateur public du Québec, ainsi que MM. Roger Noël, du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, et André Sully, du ministère de la Culture et des Communications.

La présente cible porte sur l'ensemble des processus sociaux qui contribuent au sentiment d'appartenance à une même communauté. Les diverses tendances et mutations d'ordre démographique, social, culturel, économique et politique en constituent les principaux enjeux.

Les tendances lourdes et les tendances émergentes

De la présente revue des documents de veille, il se dégage trois tendances lourdes. D'abord, on observe une transformation du marché du travail et de l'emploi. En effet, le vieillissement de la population québécoise, et particulièrement celui de sa population active, lié à un départ massif à la retraite des baby-boomers, entraînera une hausse de la pénurie de la main-d'œuvre. Il est donc proposé d'augmenter l'immigration comme fer de lance du renouvellement de la main-d'œuvre et comme contrepoids au vieillissement de la population.

Comme solution émergente, on avance l'idée de modifier les politiques afin d'encourager le report de l'âge de la retraite. Ces quelques mesures permettraient de soutenir la croissance économique durable, d'accroître les recettes fiscales et de maintenir le financement du système de protection sociale (régime de retraite). Plusieurs documents proposent également l'adoption d'une attitude plus positive face à l'accueil et à l'intégration des immigrants, ainsi qu'à la diversité culturelle, notamment par l'augmentation des unions interculturelles canadiennes et le développement d'outils d'accompagnement à l'intention des nouveaux arrivants, principalement ceux de France.

Une deuxième tendance lourde concerne la hausse de la population carcérale américaine, malgré une diminution du taux de criminalité, qui s'explique par la volonté politique de punir les crimes de façon plus sévère et d'ordonner des peines d'emprisonnement plus longues. Cependant, on constate que la peine capitale est en recul aux États-Unis et que le nombre d'exécutions est en diminution constante (50 % de moins en cinq ans).

Sur les plans démocratique et juridique, on note une troisième tendance lourde qui se manifeste par l'accroissement de l'engagement citoyen : augmentation des revendications en faveur du mode de scrutin proportionnel et de l'école citoyenne, globalisation et hausse de la participation des citoyens dans les affaires de la ville (environnement, transport, services publics et action communautaire). De plus, on remarque qu'un plus grand nombre de personnes se représentent seules devant les tribunaux et que le Canada tend à développer une culture de la justice participative. En Grande-Bretagne, il est intéressant de noter que le gouvernement envisage la création d'une cour de justice pour jeunes délinquants dirigée par d'autres jeunes. On veut ainsi mettre l'accent sur la justice réparatrice plutôt que sur la punition.

Comme tendances émergentes, on constate une évolution du droit de la famille et une tendance vers une plus grande flexibilité de la politique familiale dans plusieurs pays : renforcement et diversification des mesures favorisant la conciliation du travail et

de la famille, augmentation des congés parentaux, institution de mécanismes favorisant le retour au travail des femmes après la naissance d'un enfant, meilleure perception de l'homoparentalité au Québec, diminution des litiges en matière de résidence des enfants, incitation à respecter davantage les obligations alimentaires. Par ailleurs, on note que le syndrome « Tanguy » prend de l'ampleur partout en Europe, en Amérique et au Japon.

Les occasions à saisir et les menaces

L'étude des documents a permis de déceler quelques pratiques novatrices, dignes d'intérêt. Par exemple, un changement de paradigme s'opère lentement quant à l'intégration et à la participation des personnes immigrantes à la société d'accueil. L'intégration ne doit plus être vue qu'en fonction du capital humain, elle doit l'être aussi en fonction du capital social. L'ONU propose d'organiser les migrations afin qu'elles soient bénéfiques autant pour les pays d'accueil que pour les pays sources.

De plus, dans le cadre de la démocratisation de la culture, un département français (la Nièvre) a mis sur pied un service d'artistes à domicile à l'intention des personnes âgées fonctionnant sur le modèle des services de santé à domicile. Sur le plan familial, on peut retenir le projet de loi de la Belgique sur la création d'une section de la famille au sein du tribunal de première instance.

Plusieurs menaces ont particulièrement retenu notre attention. D'abord, la prolifération de la propagande xénophobe, homophobe, raciste et antisémite, notamment sur Internet. D'ailleurs, au Canada, l'origine ethnique compte pour plus de la majorité des crimes haineux. Pour contrer ces crimes, on lutte contre toutes les formes de discrimination et d'exclusion (sensibilisation des milieux jeunesse à la diversité culturelle et sexuelle, adoption de lois et de mesures, etc.)

D'autres défis concernent le Canada. En effet, de nouvelles inégalités font surface sur le plan de la distribution des revenus. On remarque que le rôle de l'État dans ce domaine est de plus en plus réduit. Mentionnons que l'équité salariale n'est pas encore une réalité pour plusieurs personnes handicapées, les membres des minorités visibles et les Autochtones. Au Québec, on constate que la faible fécondité des couples mènera au déclin de la population d'ici deux décennies. Des facteurs d'insécurité (finances difficiles et instabilité du couple) expliquent ce phénomène. Certains prônent donc une politique familiale nataliste.

Enfin, on peut souligner deux autres menaces, soit une crise imminente du régime de retraite britannique et l'augmentation du nombre de personnes ne possédant aucune couverture d'assurance santé aux États-Unis.

Statistiques

- La présente cible a été traitée dans 155 clips, 23 fiches et 2 dossiers, pour un total de 180 documents, lesquels ont suscité 32 rétroactions.
- Les documents ont été produits par 12 ministères et organismes : MICC (62), MCE (30), MSP (24), MJQ (21), MTQ (20), MAMR (8), MRI et Délégation générale du Québec à Londres (8), MSSS (3), MFACF (2), Curateur public du Québec (1), MESS (1) et Revenu Québec (1).

LA DYNAMIQUE CONTINENTALE

L'analyse des documents de veille liés à la cible « La dynamique continentale » a été produite par M^{me} Diane Hastie, du ministère des Finances, et M. Ugo-Mercier Gouin, du ministère du Conseil exécutif.

La présente cible s'intéresse aux interactions du Québec avec les autres pays des Amériques. Elle aborde cette question sous l'angle de la sécurité, du développement économique, du commerce, des migrations, de l'harmonisation des normes sociales, environnementales et de santé publique, de la culture, de la langue, de l'identité et de la démocratie.

Les tendances lourdes et les tendances émergentes

Trois tendances lourdes ressortent ici. La première concerne la diversification de la population des États-Unis. On prévoit ainsi qu'en 2050 la population blanche ne représentera plus que 50 % de la population totale, alors que la population d'origine hispanique en représentera 25 %. Cette croissance devrait avoir des conséquences importantes, puisque la population d'origine hispanique n'a pas tendance à s'intégrer à la culture étatsunienne. Cette situation devrait provoquer un choc culturel important, surtout dans l'ouest des États-Unis.

La deuxième tendance porte sur la consolidation du périmètre nord-américain, notamment quant à la circulation croissante de la main-d'œuvre. Ce phénomène ressort également en raison de l'intégration croissante de nos sources d'énergie. Ainsi, l'interdépendance en ce qui concerne l'approvisionnement en électricité s'accroît constamment au fur et à mesure du développement des réseaux de transport. Par ailleurs, cette consolidation est omniprésente en matière de sécurité et de lutte contre le terrorisme.

La troisième tendance lourde est liée au transport des marchandises, le transport routier continuant d'être un phénomène important tant au Québec qu'ailleurs en Amérique du Nord. Pour contrer cette tendance, les États-Unis, le Canada et le Québec étudient la possibilité d'accroître l'usage du transport maritime de courte distance pour réduire la pression et la pollution qui résultent des activités du transport routier.

Par ailleurs, trois tendances émergentes méritent d'être mentionnées. Ainsi, si la priorité était mise auparavant sur la création de la Zone de libre échange des Amériques (ZLÉA), il est manifeste, avec l'arrivée de nouveaux dirigeants en Amérique du Sud, que le développement du Mercosur est un préalable à la création de la ZLÉA. Ces dirigeants ont très bien compris que, pour se donner une position de force face aux États-Unis, ils doivent d'abord s'organiser entre eux. Leurs chances de succès dépendront avant tout de la solidité des gouvernements ainsi que de l'économie du Brésil et de l'Argentine, mais aussi de l'appui qu'ils obtiendront d'autres pays, dont le Chili.

La deuxième tendance émergente concerne le développement de frontières intelligentes devant faciliter la circulation des personnes et des marchandises. Il paraît évident que ce phénomène a bénéficié, dans un premier temps, de la volonté des autorités d'accroître la sécurité. Il reste à voir si cette même volonté ne deviendra pas plutôt un frein à la circulation des personnes et des marchandises.

Finalement, on assiste, de la part de plusieurs nouveaux dirigeants d'Amérique latine, à la volonté de respecter davantage les droits de la personne et de mettre sur pied des réformes sociales de manière à réduire la pauvreté. Il est encore trop tôt pour voir si on atteindra les résultats visés. Il semble qu'actuellement ces gouvernements,

généralement de gauche, ne soient pas pris à partie de façon officielle par les États-Unis comme par le passé.

Les occasions à saisir et les menaces

Alors que le renforcement du Mercosur peut être perçu comme une menace pour la suite de la ZLÉA, ce phénomène peut aussi être vu sous l'angle d'une occasion à saisir : « Cette nouvelle dynamique a au moins le mérite de pouvoir faire du Mercosur un bloc plus solide pour affronter les négociations concernant la ZLÉA et de l'ériger en un modèle d'avenir pour l'intégration sud-américaine [Fiche 2078] ». Le Québec pourrait en profiter, tout comme les États-Unis, pour signer des accords bilatéraux avec plusieurs de ces pays, accords qui permettraient plus de souplesse et qui pourraient donc accroître, davantage que ne le ferait la ZLÉA, les ouvertures et les occasions d'affaires.

L'intermodalité, le transport maritime de courte distance et les systèmes de transport intelligents sont susceptibles de créer des marchés prometteurs. Le gouvernement canadien manifeste de l'intérêt pour le transport maritime de courte distance qui pourrait contribuer à « diminuer l'émission de gaz à effet de serre, à soulager la congestion urbaine, à promouvoir l'intermodalité, à faciliter les échanges entre deux régions mitoyennes et à maximiser l'utilisation du transport maritime du Canada [Clip 2155] ». Soulignons que le ministère des Transports du Québec s'intéresse aux systèmes de transport intelligents depuis plusieurs années et que Transports Canada a lancé un appel visant à promouvoir des projets novateurs dans quatre domaines : le transport urbain; la sécurité, la sûreté et la promotion du commerce; l'environnement et le fondement de l'innovation.

En ce qui concerne les menaces, trois situations retiennent l'attention. D'abord, il est de plus en plus manifeste qu'à la suite des événements du 11 septembre, les nouvelles règles de sécurité mises sur pied, surtout aux États-Unis mais également au Canada, viennent empiéter sur les droits de la personne et sur la vie privée. Toute la difficulté est de doser les mesures : Est-il préférable de vivre dans un État de plus en plus policier ou d'établir *a priori* que la vie en société et le respect des libertés impliquent l'acceptation d'un certain risque?

La deuxième menace concerne la pollution et les changements climatiques. La croissance galopante des besoins en matière d'énergie inquiète, d'autant plus qu'elle touche de façon importante l'Amérique du Nord. Qui plus est, les États-Unis entendent répondre à une partie de leurs besoins en utilisant davantage le charbon dont les effets sur la qualité de l'air sont bien connus. Cela est d'autant plus préoccupant que les hautes autorités étatsuniennes ont tendance à adopter la politique de l'autruche sur toute cette question.

Conclusion

Les documents de veille concernant la dynamique continentale sont intimement liés à l'actualité des Amériques et aux réactions qu'elle suscite. À cet égard, la présente cible est assurément pertinente.

Statistiques

- La présente cible a été traitée dans 33 clips, 20 fiches et 8 dossiers, pour un total de 61 documents, lesquels ont suscité 3 rétroactions.
- Les documents ont été produits par 9 ministères : MRI (41), MTQ (8), MF (3), MAPAQ (2), MDDEP (2), MICC (2), MAMR (1), MCC (1), MSP (1)).

LA DYNAMIQUE DES TERRITOIRES

L'analyse des documents de veille liés à la cible « La dynamique des territoires » a été effectuée par M. Pierre Blais, du ministère des Affaires municipales et des Régions.

La présente cible envisage la dynamique des territoires sous l'angle des grands phénomènes d'aménagement et de développement, ainsi que des stratégies adoptées par les administrations publiques pour en tenir compte, de même que sous l'angle des phénomènes de recomposition des structures politico-administratives des territoires.

Les tendances lourdes et les tendances émergentes

Déjà signalée dans divers documents du Réseau au cours des dernières années, une tendance lourde relative au renforcement des villes-régions et des régions se dégage de plusieurs documents produits au cours de la période de référence du présent bilan.

Les villes-régions produisent maintenant l'essentiel des PIB nationaux. La convergence des forces du savoir et de la créativité, la proximité des lieux de décision et des services, l'accès aux réseaux mondiaux d'échanges et la spécialisation économique leur permettent ainsi d'innover et d'être concurrentielles. Dans ce contexte, le développement de processus visant à favoriser la communication et l'interaction des acteurs économiques constitue un atout important. Comme le souligne l'OCDE, un facteur stratégique non négligeable est celui de la mise sur pied de structures de gouvernance locales qui favorisent les interactions et permettent une unité d'action à l'échelle de la ville-région. Il en découle des enjeux comme : la présence d'une structure de gouvernance métropolitaine correspondant au territoire de la région, l'implantation d'une stratégie économique à cette échelle et l'utilisation de dispositifs de contractualisation ou d'ententes permettant d'harmoniser les interventions des divers paliers de gouvernement.

Même si elles ne sont pas polarisées par une ville-région d'envergure internationale, les régions continuent de s'affirmer comme territoires d'intervention privilégié en matière de politique publique. Cette tendance se manifeste particulièrement en Europe, notamment sous l'influence des programmes de développement de l'Union européenne. Le phénomène du renforcement des régions suscite également des enjeux de gouvernance liés à des questions comme : la marge de manœuvre financière des pouvoirs locaux et régionaux, la représentativité et l'imputabilité des dirigeants à l'échelon régional, les mesures visant à assurer l'efficacité et l'efficacé des politiques publiques ainsi que l'équité territoriale.

Sur le chapitre des tendances émergentes, mentionnons quelques signaux encourageants quant au repositionnement des régions périphériques du Québec. Les centres urbains régionaux connaissent une nouvelle vitalité qui s'accompagne du retour d'une main-d'œuvre professionnelle expérimentée ainsi que de bon nombre de jeunes en fin de parcours scolaire ou universitaire. Ce repositionnement se vérifie également par la multiplication des activités de R et D dans les grappes d'activité économique propres à ces régions. Ces signaux encourageants ne doivent pas nous amener à sous-estimer les problèmes de développement régional et à y consentir moins d'efforts. Ils ont toutefois le mérite de raviver l'optimisme quant aux possibilités de développement des régions périphériques et aux chances de réussite des initiatives qui mettent l'accent sur le capital humain.

Le développement du transport ferroviaire des personnes et l'aménagement d'ensembles urbains qui y sont liés constituent une autre tendance émergente, tant en Europe qu'en Amérique du Nord. Même si le coût du transport ferroviaire est plus élevé que celui des autres modes de transport, cela est largement compensé par les économies réalisées en ce qui concerne la congestion routière, les infrastructures routières et le stationnement, par les avantages financiers qu'en tirent les consommateurs ainsi que par la réduction des accidents.

Plusieurs villes adoptent des modèles d'urbanisme qui intègrent le transport ferroviaire des personnes. Ainsi, le concept du *Transit Oriented Development (TOD)* se caractérise par une densité d'occupation du sol plus élevée au pourtour des gares et par des sentiers piétonniers reliant celles-ci aux ensembles résidentiels environnants. Le concept des « quartiers sans voiture », implantés dans certaines villes d'Allemagne, est un autre modèle d'aménagement des points de desserte du transport en commun. À ces endroits, propriétaires et locataires signent des clauses de renonciation à la voiture individuelle.

Les occasions à saisir et les menaces

L'affaiblissement de Montréal, la métropole, et de Québec, la capitale, constituent des menaces qu'il importe de considérer. À long terme, Vancouver pourrait surpasser Montréal tant sur le plan de la population que sur celui de la production, et des villes comme Ottawa et Calgary pourraient très bien en venir à distancer la métropole du Québec sur le plan de la production. En fait, l'axe du fleuve Saint-Laurent – dont font partie Montréal, Québec et Ottawa – pourrait voir sa part de l'ALENA décliner. Toutefois, on s'attend que le nord-est des États-Unis – où se trouvent Boston, New York, Philadelphie, Baltimore et Washington – maintienne sa position dominante. Montréal et Québec auraient ainsi intérêt à consolider leur arrimage avec cette région.

Par ailleurs, le phénomène du « pas dans ma cour », auquel butent plusieurs projets urbains, constitue une autre menace relatée dans la production de veille. Comme le mentionne la revue *Urbanité*, la consultation systématique de la population par l'intermédiaire du mécanisme des audiences publiques est sans doute une bonne chose pour la démocratie et pour l'atteinte d'un développement plus durable. Théoriquement, la population peut se faire entendre, mais, dans les faits, ce sont souvent les groupes d'intérêt, pas toujours représentatifs de l'ensemble de la société, qui occupent le devant de la scène. Cela conduit à des polarisations qui empêchent la réalisation de projets parfois très valables pour les villes. Si le « pas dans ma cour » est une réalité avec laquelle il faut composer, on peut cependant chercher à rendre l'opposition constructive. Il faudrait revoir nos modèles de consultation, dont l'impact demeure marginal, pour les rendre plus inclusifs et propices au développement de consensus, mieux intéresser les citoyens au processus décisionnel et améliorer le lien de confiance avec les élus.

Statistiques

- La présente cible a été traitée dans 74 clips, 24 fiches et 5 dossiers, pour un total de 103 documents, lesquels ont suscité 22 rétroactions.
- Les documents ont été produits par 11 ministères et organismes : MTQ (31), MAMR (23), MCE (12), MRI (10), MICC (7), Forum des grandes villes (5), MDDEP (5), MDEIE (4), MRNFP (3), MF (2) et Revenu Québec (1).

LA GESTION DES RISQUES

L'analyse des documents de veille liés à la cible « La gestion des risques » a été produite par M^{me} Lise Blanchette, de Revenu Québec, ainsi que MM. Olivier Lamalice, du ministère de la Sécurité publique, et Dominic Mercier, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

La présente cible porte sur la prévention et la gestion des risques, ainsi que sur les politiques établies par les différentes administrations publiques pour faire face aux menaces. Elle s'intéresse notamment aux risques environnementaux et sanitaires, mais aussi aux questions de sécurité et de développement durable.

Les tendances lourdes et les tendances émergentes

Les documents de veille analysés reflètent certaines préoccupations majeures des gouvernements dans le domaine de la gestion des risques. Tout d'abord, on note un grand intérêt pour l'étude des risques environnementaux et de la dégradation de l'environnement. À cet effet, les questions abordées le plus fréquemment sont celles des changements climatiques, de la pollution de l'eau et de l'air, de la disparition de certains habitats naturels, de la gestion de l'énergie et des effets de la dégradation environnementale sur la santé humaine. De fait, les pressions exercées sur l'environnement par l'activité humaine interpellent les gouvernements et les administrations publiques à travers le monde, notamment sur le plan législatif.

Ensuite, en liaison avec le thème de l'environnement, on note une tendance marquée vers l'adoption de politiques de développement durable ou, du moins, l'émergence d'un discours mettant à l'avant-scène le concept global du développement durable, ancré dans les questions sociales et économiques autant que dans le domaine de l'environnement. On remarque une volonté d'adapter les activités humaines, telles que le transport et la construction, aux impératifs du développement durable, tout comme on souhaite se donner un encadrement législatif plus important.

La troisième tendance lourde qui ressort a trait aux questions de sécurité, à la suite des attentats terroristes de septembre 2001. Ces événements ont en effet transformé le discours sécuritaire des États occidentaux, suscitant de nouvelles pratiques dans le but de renforcer la sécurité nationale et territoriale. Ainsi en est-il de la création de nouvelles entités administratives, par exemple les ministères de la Sécurité publique et de la Protection civile au Canada et de la Sécurité intérieure aux États-Unis. Les pressions du discours sécuritaire sur les libertés collectives et individuelles sont à l'ordre du jour, tout comme le grand débat entre la réhabilitation et la punition des contrevenants, malgré un recours à l'incarcération généralisée en Occident. La recherche de la sécurité intérieure amène certains pays à considérer des projets de passeports intérieurs, de contrôle plus serré des transports, de surveillance plus étroite des frontières, etc.

D'autre part, l'analyse des documents de veille fait ressortir quelques tendances émergentes dans le domaine de la gestion des risques. Tout d'abord, on remarque une préoccupation importante quant à la question des organismes génétiquement modifiés (OGM), notamment en ce qui concerne leur étiquetage, mais aussi la législation encadrant leur production et les contrôles imposés pour assurer la santé de la population. On note aussi un intérêt marqué pour la gestion de l'eau, compte tenu de son importance pour la biodiversité et la sauvegarde des écosystèmes, ainsi que pour la santé et l'activité économique.

Les risques sanitaires et les menaces à la santé humaine constituent de grandes préoccupations pour les gouvernements. La propagation de nombreuses maladies, souvent en raison de l'état de l'environnement, pourrait toucher plusieurs régions de la planète et demander une préparation importante des gouvernements. Les maladies du type zoonose, certains types d'allergies, de problèmes digestifs, de perturbations génétiques, de troubles de la fertilité, certains types de cancer (notamment de la peau) ainsi que les décès prématurés provoqués par les vagues de chaleur sont autant d'exemples de maladies qui seraient liées à l'état de notre environnement.

Les occasions à saisir

Afin de réduire l'importance des menaces qui pèsent sur l'environnement, il pourrait s'avérer nécessaire de réduire les pressions générées par l'activité humaine. En ce sens, la mise sur pied de mécanismes permettant la promotion du développement durable doit être une priorité tant du point de vue environnemental que sous les aspects économique et social.

Des initiatives ont été prises à l'échelle locale. Par exemple, certains gestionnaires de fonds de retraite, groupes d'actionnaires et conseils d'administration ont commencé à exiger des compagnies et des gouvernements la divulgation de l'information et de l'analyse des risques concernant les effets appréhendés des changements climatiques. On note aussi le développement du transport en commun hybride dans certaines grandes villes.

On constate toutefois que le développement durable est souvent moins considéré du point de vue social et économique qu'en ce qui concerne sa dimension environnementale. Néanmoins, il est intéressant de noter que la France a créé un poste de délégué interministériel au développement durable. Celui-ci relève directement du premier ministre et il effectue la coordination entre les différents ministères. Chaque ministère français a ainsi désigné un haut fonctionnaire au développement durable qui a pour mandat d'appuyer le délégué interministériel dans ses fonctions.

Conclusion

C'est souvent autour de phénomènes émergents liés à cette cible que naît la nécessité pour les États de légiférer rapidement afin de combler un vide juridique. La mise en commun des travaux de veille effectués autour de la gestion des risques par les veilleurs de l'ensemble des ministères et organismes crée une synergie informationnelle susceptible d'alimenter la prise de décision au sein du gouvernement du Québec.

Statistiques

- La présente cible a été traitée dans 188 clips, 6 dossiers et 40 fiches, pour un total de 234 documents, lesquels ont fait l'objet de 34 rétroactions.
- Les documents ont été produits par 10 ministères et organismes : MDDEP (138), MSP (41), MTQ (25), MRI et Délégation générale du Québec à Londres (10), MAPAQ (7), MCE (6), MJQ (4), MICC (1), Revenu Québec (1) et Secrétariat à la condition féminine (1).

LA GOUVERNE

L'analyse des documents de veille liés à la cible « La gouverne » a été produite par MM. Sébastien Daignault, du ministère du Conseil exécutif, et Jean-François Guilloteau, du ministère des Transports.

La présente cible s'intéresse à la gouverne définie comme l'action de gérer une administration. Elle est abordée sous l'angle des services publics, de la gestion des connaissances, de la révolution de l'information et de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Les tendances lourdes et les tendances émergentes

L'analyse des documents de veille a permis de relever trois tendances lourdes. Première tendance, on observe la poursuite du développement du gouvernement en ligne aussi bien en Europe qu'en Amérique du Nord. Les services offerts de même que les clientèles visées s'élargissent. Le Québec serait cependant en retard en la matière. On souligne que, pour accroître le recours à ces services, les États devraient améliorer la sécurité des sites et évaluer davantage leur efficacité.

Deuxième tendance relevée, le maintien de l'intérêt pour la participation du secteur privé à des projets de nature publique, particulièrement en Europe où ce type d'arrangement est en croissance continue. Avec le développement de la formule viennent aussi les bilans, les évaluations et les conseils touchant la nécessité d'une typologie, le contenu des contrats, les interruptions d'ententes ou leur renouvellement, le refinancement de projets, les conditions de travail et la transparence. Les projets réalisés au Québec doivent tenir compte des leçons apprises ailleurs.

Autre tendance lourde, l'intérêt marqué pour la performance des administrations publiques et les pratiques qui s'y rattachent, comme l'évaluation et l'étalonnage. La notion de développement durable continue également de marquer des points, particulièrement en Europe, avec, par exemple, des stratégies dans certains secteurs d'activité précis, des codes d'achat public ou la formation de fonctionnaires en matière de développement durable.

Le vieillissement de la population, en tant que tendance lourde, engendre plusieurs effets comme des pénuries de main-d'œuvre et des changements au sein du marché du travail qui amènent les organismes publics à se préoccuper davantage des ressources humaines, d'où quelques tendances émergentes. On se penche notamment sur la gestion du changement, le recrutement et la rétention du personnel, la reconnaissance du mérite, le désabusement, la santé psychologique et les qualités des leaders. D'autres mesures devront également être adoptées pour contrer l'impact du vieillissement, comme la hausse de l'âge de la retraite, la retraite progressive, la conciliation travail-famille, la fécondité et l'immigration.

Le vote électronique connaît un certain essor en Europe, aux États-Unis ainsi que dans certaines municipalités ontariennes et québécoises. Se posent cependant, dans certains cas, des questions sur la fiabilité des techniques, leur coût et le taux de participation. Toujours sur le plan électoral, dans plusieurs provinces canadiennes, la révision du mode de scrutin retient l'attention, tant chez les gouvernements et la population que dans les médias.

Finalement, l'adoption et l'utilisation du logiciel libre dans le domaine municipal européen gagnent de plus en plus de terrain.

Les occasions à saisir et les menaces

En Europe, les syndicats participent à la mise en œuvre de politiques sociales, une façon, probablement, de réduire les confrontations gouvernement-syndicats.

Face aux délocalisations d'entreprises, le gouvernement français, pour sa part, a réagi en instituant une politique antidélocalisation fondée sur des mesures fiscales. La veille et l'intelligence économique se développent en France, confirmant l'intérêt pour un réseau comme le RVIPP.

Une insuffisance est observée en matière de participation citoyenne à tous les paliers gouvernementaux. Divers moyens sont proposés pour la corriger : consultations électroniques, régionalisation, information, création de sites de discussion, participation citoyenne en amont des processus décisionnels, développement de l'expertise dans le domaine de la participation et de la consultation, personnalisation des services.

L'accroissement des mesures devant augmenter la sécurité, surtout aux États-Unis, combiné à un durcissement pénal, pourrait constituer une menace à l'encontre des libertés individuelles, des coûts de sécurité élevés et, éventuellement, des difficultés commerciales.

Les agissements des grandes entreprises tant en matière environnementale qu'en ce qui concerne les relations de travail méritent une certaine attention. Par exemple, en Californie, Wal-Mart a réussi à contourner « légalement » le processus d'évaluation environnementale pour construire un de ses établissements. Compte tenu de l'importance de l'entreprise et de ses façons de faire ici, le suivi de ses actions à l'extérieur du Québec paraît nécessaire.

Autres constats

Certains États, comme le Royaume-Uni, la Nouvelle-Zélande et l'Ontario, se sont dotés d'unités centrales afin d'améliorer l'aspect intersectoriel de leurs stratégies et politiques publiques par l'application d'une approche horizontale coordonnée. Au Québec, la nécessité de tenir compte des enjeux transversaux dans la conduite des affaires publiques se fait de plus en plus sentir. Des leçons sont à tirer de l'expérience de ces trois pays.

De nombreuses autres préoccupations ont été observées. En voici quelques exemples :

- le financement des études postsecondaires;
- la croissance de l'effectif public étatsunien, malgré une sous-traitance accrue;
- la prise en considération par les ministères des risques génériques;
- l'amélioration des rapports entre les contribuables et l'Administration;
- l'introduction d'une charte de l'égalité en France;
- le recours des municipalités à des commandites plutôt qu'à une hausse des taxes;
- l'attribution de crédits de carbone au reboisement;
- le *smart growth*;
- la taxation au kilométrage parcouru;
- l'aide juridique aux victimes;
- l'adoption par les couples de même sexe;
- la dégradation de la qualité des sondages politiques par la multiplication des téléphones cellulaires.

Statistiques

- La présente cible a été traitée dans 227 clips, 15 dossiers et 69 fiches, pour un total de 311 documents, lesquels ont fait l'objet de 76 rétroactions.
- Les documents ont été produits par 17 ministères et organismes : MTQ (78), MCE (57), MDDEP (34), MRI et Délégation générale du Québec à Londres (32), Revenu Québec (24), MAMR (22), MSP (15), SCT (10), MICC (10), MJQ (6), MF (6), MSSS (5), Forum des grands organismes (3), Secrétariat à la condition féminine (3), MDEIE (2), Curateur public du Québec (2) et MESS (1).

Résumé de documents de documents

Voici deux documents de veille, ou leur résumé, qui ont été déposés dans le site du Réseau de veille intégrée sur les politiques publiques entre le 1^{er} novembre 2005 et le 31 janvier 2006.

GOVERNE – PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ

Les PPP dans le monde (Clip 5023)

Veilleur-coordonnateur : Jean-François Guilloteau, ministère des Transports

Le ministère des Transports des États-Unis souhaite développer de nouveaux modes de financement des infrastructures de transport. C'est dans ce contexte qu'il a récemment publié un rapport des partenariats public-privé (PPP) qui ont eu lieu à travers le monde de 1985 à 2004, dont ceux effectués dans le domaine des routes, des ponts et des tunnels.

Voici quelques statistiques tirées du rapport :

- Depuis 1985, près de 2 100 projets de PPP ont été répertoriés dans le monde, pour un montant de 887 G\$ US. De ce nombre, plus de 1 100 avaient été menés à terme en 2004, pour un montant de 451 G\$ US.
- La répartition sectorielle du total des projets répertoriés est, par ordre décroissant, la suivante : les routes (31 %), l'eau (29 %), les édifices (12 %), le rail (12 %), les aéroports (9 %) et les ports (7 %).
- La répartition continentale du total des projets répertoriés est, par ordre décroissant, la suivante : l'Amérique du Nord (y compris le Mexique) et l'Europe (27 % chacune), l'Asie (24 %), l'Amérique du Sud (17 %), les autres continents (5 %). Sur le plan des sommes en cause, le portrait est cependant assez différent. L'Europe accapare 36 % du montant des PPP, l'Asie 35 % et les États-Unis 17 %.
- Sur le chapitre des routes, des tunnels et des ponts, la répartition des projets met l'Europe en tête, avec 31 % des projets et 43 % des montants. L'Amérique du Nord suit avec 27 % des projets mais 22 % des montants, et l'Asie avec 21 % des projets mais 26 % des montants. Les concessions représentent la formule des PPP préférée, avec 41 % des projets et 39 % des montants, suivies de la formule des BOT (*Build, Operate, Transfer*), avec 31 % des projets et 26 % des montants.

Le rapport montre que les PPP se fraient un chemin sur plusieurs continents, particulièrement dans le domaine des transports et de l'eau. Il y a cependant des variantes quant aux secteurs privilégiés, à la taille des projets, à la tarification et au type de contrat.

C'est ainsi qu'en Amérique du Nord le traitement de l'eau prend la plus grande part des PPP mais que la taille moyenne des projets y est moindre que sur les autres continents. Par ailleurs, aux États-Unis, on a préféré jusqu'à présent utilisé la formule des PPP dans le domaine routier, là où le rôle du secteur privé est moins important.

Source :

AECOM CONSULT. *Synthesis of Public-Private Partnership Projects for Roads Bridges & Tunnels from Around the World – 1985-2004*, Office of Policy, Federal Highway Administration, U.S. Department of Transportation, 30 août 2005, 40 p.
<http://ntl.bts.gov/lib/25000/25000/25028/fhwapp.pdf>

GOVERNE – DÉVELOPPEMENT DURABLE

La fondation David-Suzuki juge sévèrement la performance environnementale du Canada (Fiche 5128)

Veilleur associé : André Bzdera, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Le rapport, intitulé *La feuille d'érable au sein de l'OCDE – une comparaison des progrès vers la durabilité* et publié par la fondation David-Suzuki, présente une trentaine d'indicateurs permettant de « comparer la performance environnementale du Canada à celle des autres pays de l'OCDE ». Rédigé par une équipe multidisciplinaire de l'Université Simon-Fraser, il actualise l'ouvrage de David Boyd de 2001, *Canada vs The OECD*, à l'aide des plus récentes données environnementales.

Les auteurs ont ainsi calculé le rang qu'occupe le Canada parmi les pays de l'OCDE et comparé, pour chacun des indicateurs, la performance environnementale canadienne au résultat obtenu par le pays le plus performant de l'OCDE. Lorsque cela était possible, ils ont aussi évalué la tendance observée au Canada entre 1992 et 2002. Les indicateurs portent sur la consommation de l'énergie et des ressources naturelles, la pollution, les matières recyclables, l'agriculture, la biodiversité, la foresterie, les pêcheries et l'aide internationale.

Le Canada se trouve au 28^e rang, juste avant la Belgique et les États-Unis. Parmi les dix pays les plus performants, on trouve des pays faibles consommateurs (Turquie, Pologne, Slovaquie) et des pays aux revenus élevés, « dotés de solides politiques environnementales » (Suisse, Danemark, Allemagne, Autriche, Suède, Italie, Pays-Bas). Dans ces pays, les revenus tirés des écotaxes (en pourcentage du PIB) sont plus élevés (Danemark, Turquie, Pays-Bas) et une part plus importante de leur PIB est consacrée à la lutte contre la pollution (Autriche, Pays-Bas, Pologne).

Cette étude a reçu un accueil glacial de la part des milieux gouvernementaux et médiatiques canadiens, notamment en raison du rang accordé à la Turquie (premier) et au Mexique (treizième), dont les villes sont fortement polluées. Or, 16 des 29 indicateurs portent sur la consommation de l'énergie et des ressources naturelles. Voilà ce qui pourrait expliquer les réactions canadiennes, car la notion de « performance environnementale » est souvent réduite à la pollution affectant la qualité de vie des habitants, à l'exclusion des questions liées à la consommation.

Toutefois, le rapport repose sur certaines comparaisons discutables. La consommation de l'eau, par exemple, n'a pas la même signification au Canada qu'en Espagne, car la disponibilité de l'eau brute de bonne qualité est quasi illimitée ici. D'autres indicateurs sont aussi mal adaptés à un pays dont 90 % du territoire ne subit que peu de pressions anthropiques. Le Canada affiche ainsi un excellent score en matière de protection des espèces vulnérables,

de gestion des forêts et d'agriculture. Or, dans le périmètre des centres urbains, les pressions sur l'environnement sont très fortes et, somme toute, comparables à la situation qui prévaut en Europe à cet égard.

Les auteurs emploient également un indicateur consacré à l'aide aux pays en développement (exprimé en pourcentage du PIB). Tout comme la stratégie de développement durable de la France, cette étude aborde la lutte contre la pauvreté par l'action internationale visant à aider les personnes les plus pauvres de la planète. Les auteurs de l'étude ont ainsi exclu toute référence au taux de pauvreté des pays de l'OCDE, le jugeant peu pertinent pour leur permettre de suivre les progrès vers la durabilité. À cet égard, le rapport de la fondation David-Suzuki reflète fidèlement les préoccupations du rapport de la commission Brundtland de 1987.

L'étude, qui ne ménage pas les sensibilités du lecteur canadien, vise à orienter le Canada et ses gouvernements vers des actions susceptibles de les mener à une plus grande durabilité. Le développement durable signifie prioritairement la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la surconsommation des ressources naturelles, et ce, pour le bien-être des générations futures. D'autres actions d'ordre social ou économique ne font tout simplement pas partie des priorités.

Pour plus de détails, consultez *La durabilité en une génération*, de la fondation David-Suzuki.

Sources :

GUNTON, Thomas I., et al. *La feuille d'érable au sein de l'OCDE – une comparaison des progrès vers la durabilité*, Fondation David-Suzuki, 2005, 52 p.
<http://www.davidsuzuki.org/files/WOL/OECD-French.pdf>

Site de la fondation David-Suzuki : <http://www.davidsuzuki.org>.

Liste des documents produits

Trois types de documents sont présentés dans le site du Réseau gouvernemental de veille, soit le clip, la fiche et le dossier. Vous trouverez ci-dessous la liste des documents produits du 1^{er} novembre 2005 au 31 janvier 2006.

Les documents annonçant des activités qui ont déjà eu lieu n'ont pas été retenus, sauf si un compte rendu y a été ajouté. Les documents sont classés selon l'ordre alphabétique des auteurs. Le ministère ou l'organisme indiqué est celui où l'auteur exerçait ses fonctions au moment où il a rédigé le texte.

CLIPS



Bachand, Patrice; ministère des Relations internationales

- Le président d'Alcan est-il un altermondialiste? Propos de M. Travis Engen sur le rôle d'une multinationale envers la société

Blais, Pierre; ministère des Affaires municipales et des Régions

- Le RVIPP, manifestation d'une culture organisationnelle axée sur la collaboration ou le « vouloir faire ensemble »

Blanchette, Lise; Revenu Québec

- Comment conduire le changement dans le secteur public?

Boucher, Isabelle; ministère des Affaires municipales et des Régions

- Des indices alternatifs pour mesurer la qualité de la vie
- Pollution lumineuse et urbanisme lumière
- Une nouvelle certification LEED – *Neighborhood Developments*

Daignault, Sébastien; ministère du Conseil exécutif

- Vieillesse et politiques de l'emploi – maintenir les seniors dans la vie active

Dallaire, Louise; ministère des Affaires municipales et des Régions

- Analyse comparative des politiques et interventions en matière d'habitation au Québec et ailleurs dans le monde
- Importance du management stratégique pour les régions

Denoual, Gérard; ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

- L'Environnement pour les Européens – lisez-nous en ligne!
- Vers une Europe plus durable?

Drolet, Roger; ministère des Relations internationales

- La prospective est-elle une méthode efficace pour évaluer les nouveaux scénarios planétaires?

Effemey, Brigitte; Délégation générale du Québec à Londres

- Développement régional et innovations commerciales dans les pays nordiques
- Introduction d'un péage de décongestion à Stockholm
- Politique énergétique britannique : nucléaire ou pas?
- Propositions de réforme de l'État-providence au Danemark

Galarneau, France; ministère du Conseil exécutif

- Six ans de dévolution au Royaume-Uni

Girouard, Chantal; ministère des Transports du Québec

- La stratégie nationale de transport du Conseil de la fédération

Gouin, Ugo-Mercier; ministère du Conseil exécutif

- Où en sommes-nous avec le déséquilibre fiscal?

Goyette, Steven; ministère de la Sécurité publique

- Les balbutiements d'un indice de criminalité au Canada

Guilloteau, Jean-François; ministère des Transports du Québec

- Les deux tiers des pays européens n'atteindront pas les objectifs de Kyoto
- Bilan des PPP selon PriceWaterhouseCoopers
- Conférence nationale sur les aînés aux États-Unis en décembre 2005
- Étiquetage vert pour les voitures vendues en France
- L'avenir serait à Montréal plutôt qu'à Toronto
- Le rôle des gouvernements dans l'économie du 21^e siècle
- Le vieillissement et les institutions publiques
- Les PPP dans le monde
- Moyens pour faire face aux défis du vieillissement
- Politiques publiques pour faire face aux défis californiens
- PPP sur la gestion de la circulation et de l'éclairage dans une ville allemande
- Résultats de l'initiative sur le gouvernement en ligne aux États-Unis

Jarek, Marzena; ministère du Conseil exécutif

- Les orientations de la politique de la fonction publique française

Lafond, Gisèle; ministère de la Sécurité publique

- La détention préventive : l'expérience de la France
- Les services correctionnels pour adultes au Canada : données comparatives et tendances 2003-2004

Lamalice, Olivier; ministère de la Sécurité publique

- Des bordels légaux en Angleterre?
- L'économie souterraine à l'assaut de l'économie mondialisée
- L'observatoire européen sur la sécurité urbaine finira-t-il par naître?

Larose, Micheline; ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

- La question des « marges arrières »
- Une stratégie pour concurrencer la Chine, est-ce possible?

Lavallée, Daniel; ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

- État de situation cinq ans après les conclusions de la Commission mondiale des barrages

Lavoie, Alain; ministère des Affaires municipales et des Régions

- Le développement durable : penser le changement ou changer le pansement?
- Les changements climatiques et les infrastructures municipales d'eau : tempête dans un réseau?

Leclerc, Richard; ministère des Relations internationales

- Commerce international et développement : un nouvel indice de mesure
- De nouvelles occasions d'affaires en Chine pour le Canada
- Des villes canadiennes à la tête des villes les plus agréables pour les voyageurs d'affaires
- Impacts pour les entreprises québécoises des programmes de sécurité instaurés à la frontière des États-Unis et proposition de solutions
- La place du Québec dans le monde : raisons et nécessité d'action
- Le marché de l'éducation en Chine : une occasion d'affaires à ne pas rater pour le Québec
- Les défis de la sixième rencontre ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce à Hong Kong
- L'internationalisation de l'enseignement universitaire au Québec : état et perspectives
- Mondialisation et culture : les impacts pour le Québec
- Pour les Québécois, George W. Bush représente un plus grand risque que Oussama ben Laden
- Taïwan : une nation oubliée
- Tendances de la recherche et développement au sein de l'industrie automobile japonaise
- Tout sur la nouvelle stratégie canadienne pour l'amélioration de la fluidité des transports avec l'Asie-Pacifique
- Un nouvel accord aérien « ciel ouvert » entre le Canada et les États-Unis

Létourneau, Esther; Institut de la statistique du Québec

- Les défis de la Chine : moins de filles, plus de personnes âgées

Luciani, Andrée; ministère des Transports du Québec

- Des déplacements contre des voitures
- Les 12 plus belles places publiques en Amérique du Nord

Mercier, Dominic; ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

- Absorption de CO₂ : l'acidification des océans menacerait certains organismes marins
- Des toits verts pour recycler l'eau
- Divulgence d'un rapport alarmant ainsi que d'une stratégie de réhabilitation et de protection des Grands Lacs
- Enquête française sur la qualité de l'air ambiant
- La hausse du niveau de la mer menace le territoire du New Jersey
- La vie rurale serait moins dure pour les voies pulmonaires
- Le monde serait en voie de gagner sa croisade contre la rareté de l'eau
- Le projet de taxe sur les prélèvements d'eau tombe à plat dans le Maine
- Le transport maritime sous haute surveillance en Europe
- Nouveau dispositif d'alerte des crues pour le réseau hydrographique en France
- Traité pour prévenir les maladies d'origine hydrique en Europe
- Un instrument océanographique permettrait de couvrir l'ensemble de la planète
- Vivre à proximité d'une autoroute jouerait un rôle dans l'asthme infantile

Roberge, Pascal; ministère du Conseil exécutif

- Inégalités salariales, mobilité salariale et commerce international au Québec et en Ontario
- Les conditions gagnantes pour un changement en profondeur – une vision partagée, une gouvernance appropriée et un État stratège
- Migration des jeunes du Saguenay–Lac-Saint-Jean
- Planifier notre milieu – rapport annuel 2004-2005 du Commissaire à l'environnement de l'Ontario
- Pourquoi promouvoir le développement des régions périphériques et intermédiaires?
- Vingt tendances marquantes de la société québécoise

St-Pierre, Malcolm; Curateur public du Québec

- Évaluation d'un réseau de services intégrés pour les personnes âgées vulnérables dans la région des Bois-Francs
- Le Québec cumule près de la moitié des journées d'hospitalisation pour maladies mentales au Canada
- Les fusions dans la santé et les services sociaux : revue des publications
- Nouveaux concepts pour l'analyse des populations protégées pour incapacité
- Un livre vert sur la santé mentale en Europe

Tremblay, Larry; Secrétariat du Conseil du trésor

- Les entreprises multinationales et leur impact sur la productivité du travail dans les entreprises canadiennes

Villemagne, Éric; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation

- Abécédaire des organisations internationales et régionales
- La stratégie de développement économique de la Floride 2004-2009

Willems, Geoffrey; ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles

- Mobilité des étudiants et des chercheurs : point de vue de la France
- Pénurie de main-d'œuvre et immigration : rôle de l'État
- Plan d'action pour la diversité au Royaume-Uni

- Promotion de la diversité culturelle dans les écoles aux États-Unis
- Rapport annuel de l'Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes

FICHES SYNTHÈSES

Boucher, Isabelle; ministère des Affaires municipales et des Régions

- Le plan d'action en design de la Ville de Montréal

Bzdera, André; ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

- Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement
- La fondation David-Suzuki juge sévèrement la performance environnementale du Canada
- Repenser les lois et politiques canadiennes en matière d'environnement

Chebou, Pierre; ministère des Transports du Québec

- Retombées de l'industrie des croisières au Québec

Denoual, Gérard; ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

- Stratégie européenne pour le développement durable 2005-2010 : une plateforme pour l'action

Dupont, Marie-Claude; ministère des Relations internationales

- Résultats des élections législatives de 2005 en Argentine

Galarneau, France; ministère du Conseil exécutif

- Lancement du Plan d'action britannique pour le respect

Gouin, Ugo-Mercier; ministère du Conseil exécutif

- Les conséquences du vieillissement de la population selon le PRP

Lamalice, Olivier; ministère de la Sécurité publique

- Les nouvelles données sur la victimisation au Canada

Marquis, Éric; ministère des Relations internationales

- « Zéro de conduite » – un bilan critique de l'administration Bush et du Congrès
- Le Patriot Act : état de situation et enjeux d'importance pour le Québec
- Les élections intérimaires du 8 novembre 2005 aux États-Unis : analyse des résultats

Mercier, Dominic; ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

- Organisation syndicale en France

Morissette, Ian; ministère des Relations internationales

- Les futurs défis économiques, sociaux, politiques et technologiques des États-Unis

Thomassin, Éric; ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

- Bénéfices d'un environnement urbain de qualité

Tremblay, Carole; Revenu Québec

- Détresse psychologique et santé mentale au travail
- En matière d'absentéisme lié à des problèmes de santé mentale : aider ou punir les employés pour corriger le tir?

Tremblay, Larry; Secrétariat du Conseil du trésor

- La productivité du point de vue des programmes destinés aux employés

DOSSIERS

Blais, Pierre; ministère des Affaires municipales et des Régions

- *Agenda 21 local*, schéma d'aménagement et de développement et plan d'urbanisme : trois outils d'une même démarche?

Boucher, Isabelle; ministère des Affaires municipales et des Régions

- Évolution des approches de protection des paysages

Bouffard, Ginette; ministère des Affaires municipales et des Régions

- Initiatives municipales prenant en compte les intérêts particuliers des femmes

Caron, Alain; ministère des Affaires municipales et des Régions

- Cohérence territoriale : les stratégies de gestion de l'urbanisation au Québec
- Planification et prospective territoriale : la vision stratégique du développement culturel, économique, environnemental et social

Daignault, Sébastien; ministère du Conseil exécutif

- Acteurs de la prospective au sein des dix nouveaux États membres de l'UE

Diambomba, Mireille; ministère des Finances

- Revue de l'actualité canadienne du 7 au 13 janvier 2006
- Revue de l'actualité canadienne du 21 au 27 janvier 2006

Girard, Chantal; Institut de la statistique du Québec

- Inventaire des indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale

Guindon, Denis; ministère des Finances

- Suivi des finances publiques internationales de novembre 2005
- Suivi des finances publiques internationales de décembre 2005

Lamalice, Olivier; ministère de la Sécurité publique

- La sévérité pénale à l'heure du populisme

Sirois, Marc; ministère des Finances

- Suivi de la conjoncture économique au Québec de septembre à novembre 2005
- Conjoncture économique au Québec, sur le continent et dans le monde du 21 novembre au 9 décembre 2005
- Conjoncture économique au Québec, sur le continent et dans le monde du 12 décembre 2005 au 6 janvier 2006
- Conjoncture économique au Québec, sur le continent et dans le monde du 9 au 27 janvier 2006

Liste des

veilleures-coordonnatrices et des veilleurs-coordonnateurs

Ministère ou organisme	Nom	Courriel
Bureau de la Capitale-Nationale	Claire Tremblay	claire.tremblay@bcn.gouv.qc.ca
Curateur public du Québec	Malcolm St-Pierre (p. i.)	malcolm.st-pierre@curateur.gouv.qc.ca
Forum des grands organismes	Diane Charbonneau (p. i.)	diane.charbonneau@ramq.gouv.qc.ca
Institut de la statistique du Québec	Normand Thibault	normand.thibault@stat.gouv.qc.ca
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	Félicien Hitayezu	felicien.hitayezu@agr.gouv.qc.ca
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	Marcel Ross	marcel.ross@mels.gouv.qc.ca
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	Pierre Lefebvre	pierre.lefebvre@mess.gouv.qc.ca
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles	Lucie Bernier	lucie.bernier@micc.gouv.qc.ca
Ministère de la Culture et des Communications	Julien Lépine	julien.lepine@mcc.gouv.qc.ca
Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine	Suzanne Lamy	suzanne.lamy@messf.gouv.qc.ca
Ministère de la Justice	Claude Champagne	claudchampagne@justice.gouv.qc.ca
Ministère de la Santé et des Services sociaux	Michel Clavet	michel.clavet@msss.gouv.qc.ca
Ministère de la Sécurité publique	Olivier Lamalice	olivier.lamalice@mss.gouv.qc.ca
Ministère des Affaires municipales et des Régions	Pierre Blais	pierre.blais@mamr.gouv.qc.ca,
Ministère des Finances	Diane Hastie	diane.hastie@finances.gouv.qc.ca
Ministère des Relations internationales	Richard Leclerc	richard.leclerc@mri.gouv.qc.ca
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	Marthe Bouchard	marthe.bouchard@mrnf.gouv.qc.ca
Ministère des Services gouvernementaux	Olivier Putseys	olivier.putseys@msg.gouv.qc.ca
Ministère des Transports	Jean-François Guilloteau	jfguilloteau@mtq.gouv.qc.ca
Ministère du Conseil exécutif	Sébastien Daignault	sebastien.daignault@mce.gouv.qc.ca
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs	Dominic Mercier	dominic.mercier@mddep.gouv.qc.ca
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation	Éric Villemagne	eric.villemagne@mdeie.gouv.qc.ca
Ministère du Tourisme	Thomas Antil	thomas.antil@tourisme.gouv.qc.ca
Ministère du Travail	Denis Matte	denis.matte@travail.gouv.qc.ca
Revenu Québec	Yves Soucy (p. i.)	yves.soucy@mrq.gouv.qc.ca,
Secrétariat du Conseil du trésor	Alin Soussi	asoussi@sct.gouv.qc.ca
Société d'habitation du Québec	Diane Drolet	diane.drolet@shq.gouv.qc.ca

Vous avez des questions à poser ou de l'information à faire partager? N'hésitez pas à communiquer avec le coordonnateur ou la coordonnatrice de votre ministère ou organisme.

Prospective est produit sous la coordination du
Secrétariat aux priorités et aux projets stratégiques
Ministère du Conseil exécutif
835, boulevard René-Lévesque Est, bureau 1.01
Québec (Québec) G1A 1B4
Téléphone : 418 528-0659
Télécopieur : 418 643-2570

Comité de rédaction

Pierre Blais, ministère des Affaires municipales et des Régions
Sébastien Daignault, ministère du Conseil exécutif
Ugo-Mercier Gouin, ministère du Conseil exécutif
Olivier Lamalice, ministère de la Sécurité publique
Suzanne Lamy, ministère de la Famille, des Aînés
et de la Condition féminine

Révision linguistique

Michelle Collard, ministère du Conseil exécutif

Dépôt légal – 2006
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1488-304X
© Gouvernement du Québec, 2006

Activité à venir à venir

« Responsabilité sociale et éthique – un écart entre la vertu
et la réalité? »

Colloque avec M. Claude Béland, M^{me} Marie-France Turcotte,
M^{me} Laure Waridel, M. Jean-François Malherbe et un autre conférencier
à déterminer
Musée national des beaux-arts du Québec
Le jeudi 8 juin 2006, de 8 h 30 à 16 h 30

Pour vous y inscrire ou pour en savoir plus, communiquez avec
votre veilleure-coordonnatrice ou votre veilleur-coordonnateur.

